

VOUS AVEZ UN PROJET EN AGRICULTURE BIO ?

ÉTAPE 1 Se préparer

- Rencontrer des agriculteurs bio et visiter leur exploitation
- Échanger avec un conseiller spécialisé sur le dispositif à envisager



ÉTAPE 2 S'installer, se convertir en bio

- Diagnostic
- Formation
- Certification
- Aides financières



ÉTAPE 3 Améliorer ses performances en bio

- Conseil individuel : *alimentation et soin des animaux, diversification, vente directe...*
- Formations thématiques à la carte
- Groupes d'échange et de développement



ÉTAPE 4 Transmettre son exploitation en bio

- Rechercher un repreneur ou un associé
- Diffuser l'offre et rencontrer les porteurs de projet
- Concrétiser la transaction



1 conversion sur 2
accompagnée par le réseau
Chambre d'agriculture



29
stations expérimentales



400
conseillers spécialisés

tech & bio

1
événement national
de référence

au service des **41 000** agriculteurs bio en France